

Article

« Le rôle des causes comme instruments de la définition »

Raynald Valois

Laval théologique et philosophique, vol. 47, n° 2, 1991, p. 193-201.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/400607ar>

DOI: 10.7202/400607ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LE RÔLE DES CAUSES COMME INSTRUMENTS DE LA DÉFINITION

Raynald VALOIS

RÉSUMÉ. — À côté de la définition parfaite, par genre et différence spécifique, la logique traditionnelle connaît la définition par les quatre causes : matérielle, finale, efficiente et formelle. Le recours à ces causes est nécessaire pour définir tout ce qui n'est pas une substance, surtout les êtres artificiels. Le terme « définition » a donc d'abord un sens premier et ensuite des sens dérivés, comme l'être et l'essence se disent d'abord de la substance et ensuite des autres catégories par dérivation.

La théorie de la définition constitue certainement une des parties les plus difficiles de la logique. En effet, elle a comme objet un type d'opération intellectuelle qui se plie très difficilement à une quelconque formalisation. Lorsqu'on pense à la logique, on est tout naturellement porté à se référer aux règles applicables à l'énonciation et au syllogisme : on se meut alors dans la sphère limpide de relations tout empreintes de rigueur quasi mathématique. Au contraire, la définition oblige à descendre à un niveau de concrétion où il peut parfois sembler que l'on discute, non plus des opérations logiques, mais des êtres réels, tels que les étudient les sciences naturelles ou la métaphysique. C'est d'ailleurs ce qui a poussé certains philosophes à penser, par exemple, que les distinctions exposées par Aristote dans le traité des *Catégories* appartiennent à la métaphysique plutôt qu'à la logique.

D'un autre côté Aristote traite des questions reliées à la définition non seulement dans les *Catégories*, ouvrage reconnu comme destiné à fournir les outils nécessaires à la définition, mais encore, et de façon très développée, dans les *Seconds Analytiques*¹, dans les *Topiques*² et dans la *Métaphysique*³. Il n'existe d'ailleurs pas de traité attribué à Aristote qui porte spécifiquement sur la définition, et le texte que l'on pourrait le plus vraisemblablement considérer comme un tel traité se trouve à faire partie du deuxième livre des *Seconds Analytiques*, lesquels ont justement comme objet l'étude

1. Livre II, c. 3-10; 13-14.

2. Livres VI et VII.

3. Livre Z.

du syllogisme démonstratif et non directement l'art de la définition. Ces quelques indications permettent de se faire une petite idée de la complexité de la question.

La notion centrale autour de laquelle est organisée toute l'étude du syllogisme démonstratif, ou démonstration scientifique, est évidemment celle de «cause». En effet c'est à la connaissance scientifique qu'est proprement ordonnée la démonstration. Or connaître scientifiquement, c'est premièrement connaître la cause qui fait qu'une chose est comme elle est, sa raison d'être, son explication⁴. Donc la démonstration doit s'appuyer sur la connaissance de la cause de ce que l'on veut démontrer, si elle veut produire un tel savoir. C'est pourquoi le traité des *Seconds Analytiques* accorde une place si importante à l'étude des causes, en tant qu'instruments de connaissance. Et c'est dans cette perspective que la définition y est abordée, c'est-à-dire en tant qu'elle entretient des rapports avec la notion de causalité et la démonstration.

Nous allons donc tenter, dans cet article, de mettre en évidence le rôle que les causes sont appelées à jouer dans la logique de la définition. En effet il peut sembler que la définition n'a rien à voir avec le syllogisme et, en particulier, avec le syllogisme démonstratif, puisqu'elle est sensée relever de la première opération de l'intelligence. Or on sait que cette dernière a pour objet les notions simples qui s'expriment dans des mots pris séparément, ou dans des locutions où n'intervient pas le verbe comme instrument de liaison, comme par exemple «cheval», «courir», «animal capable de courir». Au contraire la deuxième opération s'exprime dans des phrases, où le verbe intervient comme instrument de liaison, comme: «Le cheval court», ou: «Le cheval est un animal». Enfin la troisième opération s'exprime dans le syllogisme, où deux phrases sont utilisées pour en prouver une troisième. Donc, si la définition est «un discours qui signifie ce qu'est une chose», on ne voit pas bien comment elle peut relever d'un traité qui porte sur un syllogisme en particulier, ni en quoi la notion de «cause» qui sert de preuve dans ce syllogisme peut être utile pour arriver à construire une définition.

Au contraire, il semble bien que la connaissance des cinq prédicables et des dix catégories soit amplement suffisante pour que l'on ait en main tous les instruments nécessaires pour définir n'importe quoi. En effet définir une chose, n'est-ce pas simplement trouver dans quelle catégorie on doit la ranger, puis, en utilisant les différences spécifiques, diviser cette catégorie, ou genre suprême, jusqu'au point où l'on atteint le genre prochain et la différence spécifique, qui serviront à constituer la définition d'une espèce quelconque. Les outils logiques traditionnellement considérés comme nécessaires à ce travail sont répertoriés dans quatre traités, dont celui des *Catégories*, attribué à Aristote lui-même, celui des *Prédicables*, attribué à Porphyre, ceux des *Divisions* et de la *Définition*, tous deux de Boèce.

Ainsi l'exemple communément utilisé pour illustrer ce genre d'opération, à savoir la définition de l'être humain, nous permet de voir qu'il faut ranger cet être dans la catégorie de la substance, que l'on divise jusqu'à atteindre le genre (premier des cinq prédicables) «animal», auquel on appose la différence spécifique «raisonnable» pour obtenir le composé «animal raisonnable», qui constitue la définition recherchée. Tout

4. *Sec. Anal.*, L. I, c. 2, 71b 9-12.

ce beau travail a donc été exécuté en se cantonnant à l'intérieur des frontières de la première opération de l'intelligence et en ne faisant appel qu'aux outils logiques appartenant à ce territoire.

De plus, lorsqu'on s'arrête aux deux notions utilisées pour définir l'être humain, on reconnaît qu'elles correspondent véritablement à la nature des notions universelles ou des prédicables, tels que ceux-ci sont définis dans le traité du même nom. En effet l'universel est une chose qui peut être attribuée à plusieurs êtres. Ainsi «animal» et «raisonnable» sont deux choses que je peux attribuer à tout être humain. Comme, de plus, ces deux attributs me disent vraiment «ce qu'est» l'être humain, on peut les considérer comme des prédicats «essentiels» et «nécessaires» et donc satisfaisant aux exigences d'une bonne définition.

Nous allons voir cependant qu'il n'en va pas toujours ainsi et que l'on est parfois obligé de définir certaines choses en utilisant des notions qui ne se comportent pas comme des universels par rapport à ces choses mais relèvent plutôt de l'une ou l'autre relation de causalité.

I. LA CAUSE MATÉRIELLE

En effet il arrive que certaines choses ne peuvent se définir en utilisant le modèle que l'on peut considérer comme typique et parfait. C'est en particulier le cas des choses qui ne sont pas naturelles mais qui ont été créées par des mains humaines, ces choses que l'on appelle de divers noms soulignant l'une ou l'autre de leurs caractéristiques: objets d'art, œuvres d'art, objets artificiels, artéfacts, outils, instruments, machines, constructions, etc.

Supposons, par exemple, que l'on veuille définir une herminette. On dira: *outil en métal, qui servait autrefois à raboter le bois, constitué d'un manche et d'une extrémité recourbée, aplatie et tranchante* (un peu comme une pioche de jardin). Le genre sous lequel est rangée l'herminette répond véritablement à la question *qu'est-ce que c'est* et constitue donc un prédicat essentiel: une herminette *est un outil*. Mais si l'on examine les différences spécifiques qui caractérisent cet outil, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas des prédicats essentiels, parce qu'elles ne répondent pas à la question *qu'est-ce que c'est*. Ainsi le terme «métal» n'est pas attribué directement à l'herminette mais par l'intermédiaire de la préposition «en». Donc «métal» n'est pas un universel qui contient l'herminette de la même façon que «raisonnable» contient «homme». En effet, on peut dire:

Tout homme est raisonnable.

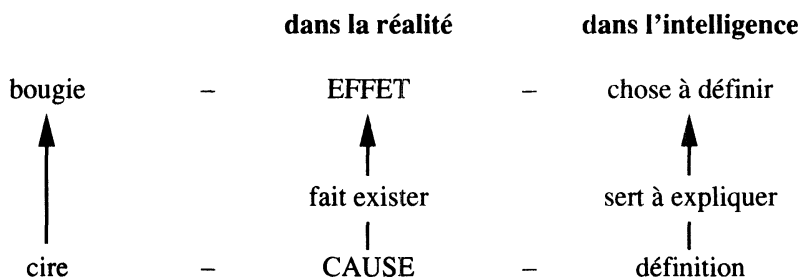
mais non:

Toute herminette est un métal.

Ces observations nous amènent à prendre conscience que lorsque nous voulons définir une chose, expliquer ce qu'elle est, nous cherchons d'abord des prédicats qui disent directement ce qu'elle est. Mais il se peut que, pour avoir une explication plus complète, nous devions nous poser aussi la question: *de quoi est faite cette chose?*

Par exemple, on ne comprend pas bien ce qu'est une bougie si l'on ignore qu'elle est faite de cire. De même en est-il du blé pour le pain, du lait pour le fromage, de l'acier pour la scie, du son vocal pour le discours, des lettres pour la syllabe, etc.

On appelle donc CAUSE MATÉRIELLE tout *ce dont une chose est faite et qui fait partie intégrante de cette chose*⁵. Le mot «cause» signifie que la matière est responsable de l'existence de cette chose. Sans la matière, elle ne pourrait venir à l'existence, si la matière est détruite, elle cesse d'exister. La chose que l'on veut définir est donc un *effet*, un résultat, dont on recherche la cause. Et quand on a trouvé la cause, on a l'explication, et donc la définition ou une partie de la définition.



Dans cette visualisation, nous posons la cause matérielle sous son effet parce que la matière joue le rôle de support et de base. C'est comme le fondement et le point de départ de toute construction: il faut d'abord avoir le matériau *sous* la main avant de construire. Et normalement on construit en commençant par le bas.

II. LA CAUSE FINALE

Si nous revenons à notre définition de l'herminette, nous observons qu'elle comporte encore une autre différence, qui s'ajoute à «en métal» et qui est absolument nécessaire pour que l'explication soit complète, à savoir: «servant à raboter le bois». En effet l'utilité, la fonction ou la fin d'un outil ne peut être ignorée si l'on veut connaître la nature de cet outil. C'est d'ailleurs une raison qui fait que les enfants posent tant de questions sur tous les objets qu'ils découvrent: ils veulent toujours savoir à *quoi ça sert*, comme si tout ce qui existe était intentionnel.

On appelle CAUSE FINALE *ce en vue de quoi une chose est faite ou existe*⁶. Ainsi la bougie existe pour nous éclairer, le pain, pour nous nourrir, la scie, pour couper, le discours, pour signifier ce que nous pensons, etc. On dit donc que la fin est une *cause* parce qu'elle est, elle aussi, responsable de l'existence de la chose dont elle est la fin. En effet si l'être humain n'avait pas eu besoin de s'éclairer, il n'aurait jamais inventé la bougie. Donc sans besoin d'éclairage, la bougie n'existerait pas.

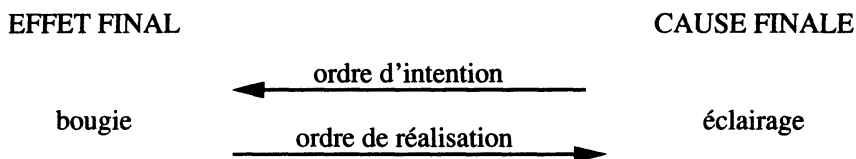
Pas plus que la cause matérielle, la cause finale n'est un prédicat essentiel à la chose qu'elle sert à définir. En effet la bougie n'est pas une sorte d'éclairage. Elle *sert* à l'éclairage. La fin ne répond donc pas à la question *qu'est-ce que c'est*, mais

5. Aristote, *Physique*, Livre II, c. 3, 194b 23-26.

6. *Ibid.*, 194b 32-195a 2.

à la question à *quoi ça sert*. Nous sommes ainsi amenés à prendre conscience que pour connaître une chose, il est souvent nécessaire de savoir de quoi elle est faite (cause matérielle) et à quoi elle sert (cause finale). Ces deux causes sont alors utilisées dans le rôle de différences spécifiques, même si, au sens propre, elles n'en sont pas vraiment. Par conséquent, à côté de la définition essentielle (par genre et différence spécifique), on aura aussi la définition par les causes matérielle et finale.

Sur le plan de la *causalité finale*, c'est l'éclairage qui est la cause de la bougie, comme on l'a dit plus haut. Il s'ensuit donc que, de ce point de vue, la bougie est l'EFFET de l'éclairage, puisqu'elle doit son existence à ce besoin. Mais il est évident que l'éclairage ne fait pas exister la bougie directement et immédiatement. Il faut en effet l'intermédiaire de l'action humaine pour que la bougie soit créée. La fin exerce donc sa causalité dans l'esprit humain: elle met en action la volonté humaine en lui proposant quelque chose d'utile et de désirable à faire. Attiré par la fin, l'être humain décide de fabriquer une bougie. Donc sur le plan de l'intention, l'éclairage vient avant la bougie. Mais sur le plan de la réalisation, de l'exécution, la bougie existe avant l'éclairage: il faut que la bougie existe pour qu'on puisse s'éclairer avec elle. C'est pourquoi, dans les visualisations qui représentent l'ordre de réalisation, nous posons la fin à la droite de son effet, puisqu'elle vient après. L'ordre d'intention serait donc à l'inverse.



III. LA CAUSE EFFICIENTE

Si nous poursuivons notre exploration des différentes façons d'expliquer une chose, nous pouvons encore être confrontés à des situations où ni la cause matérielle, ni la cause finale ne nous apportent une information suffisante. Prenons un exemple où la cause matérielle est facile à observer, et où la cause finale nous échappe totalement. On sait qu'il existe à certains endroits des rochers dont les formes rappellent plus ou moins clairement celles d'êtres vivants, humains ou animaux. C'est le cas, par exemple, de certains rochers des îles Mingan. Alors une question peut se poser au touriste qui visite ces lieux: s'agit-il là de monuments érigés par des hommes préhistoriques, comme c'est le cas pour les dolmens, les menhirs ou les colosses de l'île de Pâques? La réponse sera trouvée au moment où l'on aura prouvé que ces rochers doivent simplement leur forme au travail de l'érosion par l'eau, le vent, le gel et le dégel, et non à l'activité artistique de l'être humain.

Il devient ainsi évident que l'explication d'une chose repose parfois sur l'identification de ce qui a *produit ou créé* cette chose. Dans l'exemple qui nous occupe c'est l'érosion qui a créé les rochers en forme de vivants. On appelle donc CAUSE EFFI-

CIENTE *ce qui, par son action, produit, crée, fabrique ou transforme quelque chose*⁷. Le producteur, le créateur ou l'agent est appelé *cause* parce que la chose produite, son effet, dépend de lui pour arriver à l'existence.

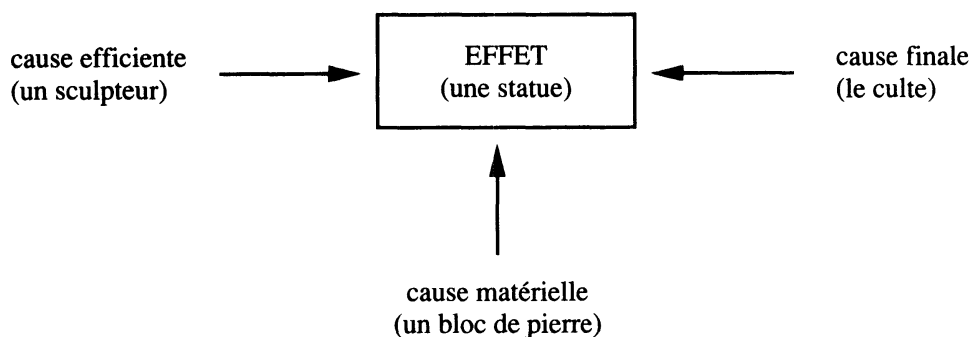
La cause efficiente ne peut cependant pas être attribuée à son effet comme un prédicat essentiel, pas plus que les causes matérielle et finale. En effet on ne doit pas dire :

Ce monument est un sculpteur.

mais :

Ce monument est *d'un* sculpteur.

Dans les visualisations, nous posons la cause efficiente à gauche pour signifier qu'elle existe *avant* son effet (toujours selon l'ordre de réalisation). En l'associant aux causes matérielle et finale, nous obtenons donc le tableau suivant :



IV. CAUSE FORMELLE

Finalement les trois causes que nous venons de découvrir vont encore s'avérer toujours insuffisantes pour expliquer une chose. Supposons que nous voulions définir ce qu'est une statue. Il ne suffirait évidemment pas de dire que c'est de la pierre (ou une autre matière) sculptée par un artiste en vue de la religion (ou d'une autre fonction). En effet il est alors impossible de discerner s'il ne s'agit pas d'une stèle ou d'une colonne plutôt que d'une statue. Par exemple, les sculpteurs égyptiens ont érigé de nombreuses stèles en vue d'honorer leurs dieux. On ne peut donc préciser qu'une sculpture est une statue si l'on ne fait pas référence à sa **FORME** : une statue est une sculpture qui imite la forme d'un animal ou d'un être humain.

La forme est aussi une cause : la **CAUSE FORMELLE**. En effet c'est parce que la pierre est organisée par une certaine forme qu'elle est une statue et non une colonne. Le fait d'être une statue est donc un **EFFET** qui découle de la forme que le sculpteur a donnée à la matière. L'image animale ou humaine fait qu'une pierre est une statue,

7. *Ibid.*, 194b 29-32: «...c'est ce dont vient le premier commencement du changement et du repos; par exemple, l'auteur d'une décision est cause, le père est cause de l'enfant, et, en général, l'agent (cause efficiente) est cause de ce qui est fait, ce qui produit le changement de ce qui est changé.»

comme la forme cylindrique fait qu'une autre pierre est une colonne. Il y a donc une relation de dépendance entre la statue et sa forme, donc une relation d'effet à cause.

Pas plus que les trois autres causes, la cause formelle ne peut être attribuée à son effet comme un prédicat essentiel. En effet on ne doit pas dire, par exemple :

Une statue *est* une forme d'être humain ou d'animal.

mais :

Une statue est *en* forme d'être humain ou d'animal.

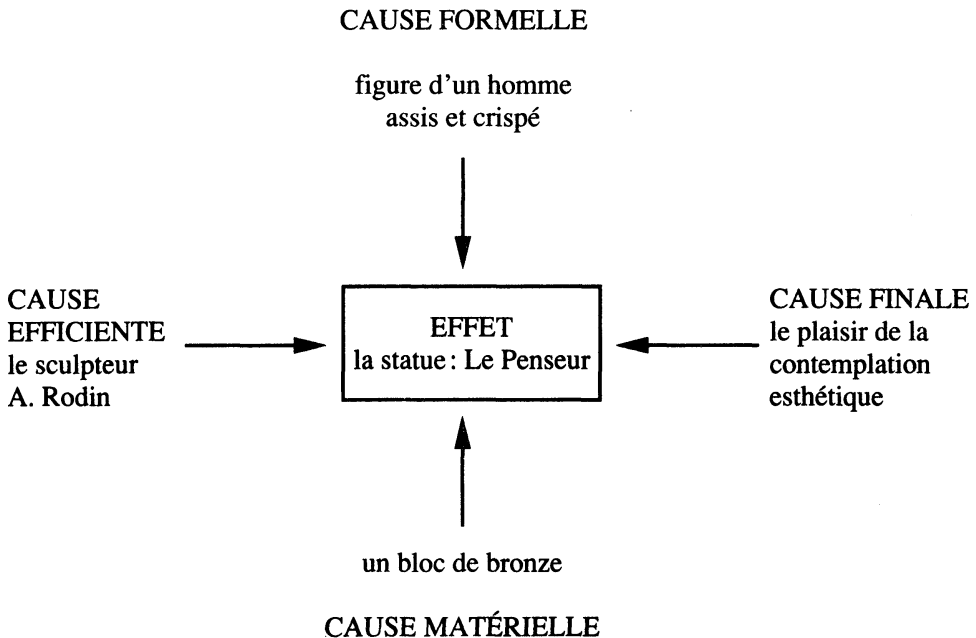
ou mieux :

Une statue *a* la forme d'un être humain ou d'un animal.

Donc la forme peut être utilisée pour définir une chose, mais elle ne doit pas être attribuée directement au sujet auquel elle s'applique : l'attribution doit se faire encore par le biais d'une préposition ou au moyen du verbe «avoir». Cette règle s'applique donc aux quatre causes, comme on peut l'observer dans la définition de la *scie*, par exemple :

un outil *en* métal (cause matérielle),
ayant des dents tranchantes (cause formelle),
fabriqué par un artisan (cause efficiente),
pour couper des matériaux (cause finale).

Dans nos visualisations, nous posons la cause formelle au-dessus de son effet. En effet la forme est imaginée comme une détermination qui est ajoutée et imposée à la matière. La matière reçoit donc la forme et l'endosse comme un vêtement. La matière joue ainsi le rôle de *support*, tandis que la forme est *supportée* par la matière. Si nous rassemblons en une même visualisation les quatre causes, nous obtenons donc le tableau suivant :



CONCLUSION

L'examen des exemples de définitions que nous avons observées jusqu'ici nous permet donc de constater de façon inductive qu'il existe des cas où elles sont constituées à partir de notions qui ne se situent pas dans une relation d'universel et de prédicable par rapport à la chose définie. On semble alors faire une entorse au principe qui veut que toute définition et tout élément d'une définition doivent exprimer ce qu'est une chose, son essence, et donc être des prédicats à la fois universels et essentiels, par rapport à cette chose. Or il est bien évident que les causes efficientes et finales se situent en dehors de l'essence de leur effet. Pour la cause matérielle, il est vrai qu'elle entre dans la constitution même de son effet et appartient à son essence. Pourtant elle ne constitue qu'une partie intégrale de cette chose, c'est-à-dire, ce avec quoi elle est faite, et ne peut donc être attribuée au tout. De plus, dans la constitution de l'essence, elle joue un rôle surtout passif, comme on a pu le voir plus haut, puisque ce qui fait qu'un être est ce qu'il est, c'est bien plus sa structure, son organisation, sa *cause formelle*, que ce dont il est fait. On ne dit pas, en effet, qu'une maison, c'est du bois, de la brique, du ciment, etc., mais plutôt que c'est un abri constitué d'un toit, de murs, d'une fondation, ce qui constitue sa forme bien plus que sa matière. Quant à la cause formelle, elle se tient certainement bien plus près de l'essence d'une chose que les trois autres causes. Mais encore là, comme on l'a vu, elle ne s'attribue pas vraiment à la chose dont elle est la forme, puisqu'elle est aussi une partie intégrale de cette chose et que la partie ne peut jamais se dire du tout. Cependant nous n'éluciderons pas ici ce point qui présente un problème de logique très délicat et qui mériterait une explication développée.

Si donc l'on veut comprendre d'où vient cette différence entre les définitions qui se font par des prédicats essentiels et celles qui, comme nous venons de le voir, font appel à des notions qui ne sont pas de cette nature, il faut se rappeler que le rôle propre de la définition c'est de faire connaître l'essence d'une chose. Or il y a une énorme différence entre l'essence, par exemple, de la substance et celle de l'accident, comme entre celle des choses naturelles et celle des choses artificielles. Une substance, c'est une chose qui n'a besoin d'aucun sujet pour exister, qui est complète, autonome et séparée, vg. un homme, un chat, un arbre. Au contraire, l'accident est une manière d'être, un comportement, une détermination de la substance : il ne peut exister séparé de la substance qui lui sert de support, vg. la couleur, qui est toujours couleur d'un corps coloré. Quant aux êtres naturels, on sait qu'ils existent pour eux-mêmes d'abord (même si dans une perspective écologique on doit les inscrire dans un réseau complexe d'interdépendances). Au contraire, tous les êtres artificiels sont des instruments que l'homme se donne pour combler ses besoins. Si l'on met de côté cette relation à l'homme, ils se réduisent alors à des assemblages purement accidentels de matériaux naturels et sont inintelligibles en tant que tels.

Si telles sont les manières d'exister qui caractérisent ces sortes de choses, il est évident que la manière de les définir devra refléter ces différences, comme l'explique Aristote :

Ne peut-on pas dire que la définition, elle aussi, tout comme l'essence, reçoit une multiplicité de significations ? L'essence d'une chose, en effet, signifie, en un

sens, la substance et l'être déterminé, et, en un autre sens, chacun des prédicaments (ou catégories), quantité, qualité, et autres modes de cette nature (à savoir, les accidents). Car, de même que le terme «est» appartient à toutes les catégories, mais non au même degré, puisqu'il appartient à la substance de manière primordiale, et aux autres catégories, d'une manière dérivée, de même l'essence (et la définition qui l'explique) appartient, d'une façon absolue, à la substance, et, dans une certaine mesure seulement, aux autres catégories. Car, même pour la qualité (ou n'importe quel accident), nous pouvons demander ce qu'elle est; la qualité rentre donc bien aussi dans les essences, mais non pas absolument (...). Ce qui est manifeste, c'est que la définition et la quiddité, au sens primordial et absolu, n'appartient qu'aux substances. On peut admettre qu'il y a également définition et quiddité pour les autres choses, mais ce n'est plus au sens primordial.⁸

C'est pourquoi, à côté des définitions constituées de prédicats essentiels, on en retrouve d'autres, moins parfaites, dans lesquelles, à un prédicat essentiel, qui est mis comme genre, viennent s'ajouter, dans le rôle de différences, des éléments qui sont en dehors de l'essence, mais qui signifient des causes qui sont nécessaires à la production ou à l'existence de la chose que l'on veut définir. À ce titre, les causes sont nécessaires à la connaissance de ces choses qui se trouvent à être leurs effets.

Ceci nous amène aussi à comprendre pourquoi la définition ne concerne pas seulement la première opération de l'intelligence mais entretient des rapports étroits avec la démonstration. C'est aussi pourquoi il en est abondamment traité par Aristote dans les *Seconds Analytiques*⁹. Il y prouve que la définition de la substance relève de la première opération de l'intelligence et ne peut être connue par démonstration, tandis que les propriétés de la substance ne peuvent être connues *scientifiquement* en dehors de la démonstration. Nous ne faisons cependant que mentionner ces questions qui nécessiteraient de longues explications.

8. *Métaphysique*, Z, c. 4, 1030a 17-b 6 (les parenthèses sont de nous).

9. II, c. 3-10; 13-14.